

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate****INNERGEX CONSOLIDE SA PRÉSENCE EN FRANCE
AVEC L'ACQUISITION DE 3 PROJETS ÉOLIENS**

- Acquisition de 3 parcs éoliens pour une capacité totale de 119,5 MW
 - Augmentation projetée des produits, du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie disponibles de 34,8 M\$ CA, 27,0 M\$ CA et 4,4 M\$ CA, respectivement pour les premiers douze mois d'exploitation
 - Toute l'électricité produite sera vendue à Electricité de France (« EDF ») en vertu de contrats d'achat d'électricité à long terme (S&P : A-)
 - Valeur totale de l'entreprise acquise de 335,0 M\$
-

LONGUEUIL, Québec, 3 mai 2017 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer qu'une entente définitive a été conclue avec Velocita Energy Developments (France) Limited (filiale de Riverstone Holdings LLC) pour l'achat de trois projets éoliens en France, pour une capacité totale installée de 119,5 MW. En date d'aujourd'hui, les travaux mécaniques ont été complétés pour une puissance de 97,3 MW sur les 119,5 MW (ou 81 %) alors que les turbines restantes en sont à un stade avancé de construction avec des mises en service complètes prévues par phase d'ici la fin de l'année. Innergex possédera un intérêt de 69,55 % dans les parcs éoliens et le Régime de rentes du Mouvement Desjardins possédera le 30,45 % restant.

« Dans le cadre de notre plan stratégique, nous poursuivons notre croissance à l'international avec l'acquisition de ces trois projets. La France est un marché très stimulant car elle a adopté des mesures rigoureuses en matière de changement climatique et vise à doubler la capacité de production d'énergie éolienne terrestre d'ici 2023. » a mentionné Michel Letellier, président et chef de la direction chez Innergex. « Avec notre solide feuille de route en matière de développement de projets éoliens, nous sommes confiants que ces nouvelles acquisitions seront livrées dans les délais prévus et selon le budget initial, et qu'elles renforceront notre portefeuille d'actifs. »

Le prix d'achat de l'équité est d'environ 51,4 M€ (ou 76,2 M\$ CA), sujet à certains ajustements. Innergex financera sa part du prix d'achat, qui s'élèvera à environ 31,3 M€ (ou 46,4 M\$ CA), par des fonds disponibles sous sa facilité de crédit bancaire corporative. Les dettes sans recours liées aux projets sont déjà en place; elles s'élèveront à 174,3 M€ (ou 258,4 M\$ CA) lorsque la construction sera complétée et resteront au niveau des projets.

La Société réduira son exposition aux fluctuations des devises en concluant des instruments de couverture à long terme.

Innergex prévoit compléter l'acquisition des 3 projets éoliens d'ici la fin du deuxième trimestre de 2017, sous réserve des conditions habituelles de clôture.

DESCRIPTION DES ACTIFS

Les trois parcs éoliens sont situés dans la région Bourgogne-Franche-Comté de France. La capacité regroupée des installations sera de 119,5 MW et la production d'électricité annuelle moyenne est estimée à 278 200 MWh lors de sa

mise en service, soit une quantité suffisante pour alimenter environ 58 400 foyers français. Toute l'électricité produite par ces parcs éoliens sera vendue selon des contrats d'achat d'électricité à prix fixe dont une portion du prix sera ajustée annuellement en fonction d'indices d'inflation, pour une période initiale de 15 ans, conclu avec EDF.

Innergex prévoit des revenus annuels d'environ 23,5 M€ (ou 34,8 M\$ CA) et un BAIIA ajusté d'environ 18,2 M€ (ou 26,9 M\$ CA), pour la première année complète d'exploitation.

Les projets sont composés de 43 éoliennes GE (chacune ayant une capacité de 2,78 MW) qui seront exploitées par le fabricant d'éoliennes selon un contrat d'opération et d'entretien d'une durée de 18 ans.

Nom du projet	Puissance brute (MW)	Mise en service prévue	
		(100%)	Échéance du CAÉ
Rougemont-1	36,1	T3 2017	2032
Rougemont-2	44,5	T4 2017	2032
Vaite	38,9	T2 2017	2032
Total	119,5		

BÉNÉFICES DE LA TRANSACTION

- Consolidation de la plateforme de croissance d'Innergex en France avec 274 MW en opération / construction en plus d'un portefeuille de Projets potentiels éoliens en développement de plus de 120 MW.
- Plus grande diversification géographique et technologique.
- Augmentation projetée des flux de trésorerie disponibles prévus de 4,4 M\$ CA pour les premiers douze mois d'exploitation.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

La Société tiendra une conférence téléphonique afin de discuter des détails entourant l'acquisition.

Date et heure : Jeudi, 4 mai 2017, 11 h HAE
Numéros de téléphone : 1 888 231-8191 ou 647 427-7450
Conférenciers : Michel Letellier, président et chef de la direction
Jean Perron, chef de la direction financière
Jean Trudel, chef de la direction des investissements

À propos du Régime de rentes du Mouvement Desjardins

Agissant par l'entremise de son Comité de retraite, la mission du Régime de rentes du Mouvement Desjardins est de procurer un régime de retraite à prestations déterminées à plus de 50 000 participants. Avec un actif net sous gestion de 11,4 milliards de dollars, le Régime de rentes du Mouvement Desjardins est l'un des 10 plus importants régimes de retraite privés au Canada.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) est un chef de file canadien indépendant de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique au Canada, en France

et dans l'Idaho aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 48 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 994 MW (puissance brute de 1 658 MW), dont 30 centrales hydroélectriques, 17 parcs éoliens et un parc solaire; ii) des intérêts dans un projet en construction d'une puissance installée nette totale de 17 MW (puissance brute de 25 MW), pour lesquels un contrat d'achat d'électricité a été obtenu; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 3 560 MW (puissance brute de 3 940 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un attrayant rendement ajusté au risque, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde sur les mesures financières non conformes aux IFRS

Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie disponibles ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par celles-ci, et sont donc susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur ses capacités de production et de génération de liquidités et facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. Les références au BAIIA ajusté dans ce communiqué visent les produits d'exploitation moins les charges opérationnelles, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux projets potentiels. Les lecteurs sont avisés que cette mesure ne doit pas être considérée comme un substitut au bénéfice net déterminé conformément aux IFRS. Les références aux « Flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des Flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus les entrées de trésorerie perçues par Harrison Hydro L.P. pour des services de transmission devant être fournis à d'autres installations détenues par la Société tout au long de leur contrat d'achat d'électricité, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions (qui sont financés au moment de l'acquisition), les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (« l'information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « pourrait », « devrait », « estime », « anticipe », « planifie », « prévoit », « intention » ou « croit », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Elle exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué. Elle comprend de l'information financière prospective, telle que la production estimée, les produits, le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie projetés, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel de l'acquisition. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective dans ce communiqué est basée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société. Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce communiqué, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Principales hypothèses	Principaux risques et principales incertitudes
<p>Production prévue</p> <p>Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme (PMLT) d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation. Elle se fonde sur des études d'ingénieurs qui prennent en considération plusieurs facteurs importants : pour l'énergie éolienne, l'historique des régimes éoliens, des conditions météorologiques et de la technologie de turbine. D'autres facteurs sont pris en compte, notamment la topographie des sites, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée.</p>	<p>Évaluation inadéquate des ressources éoliennes et de la production d'électricité connexe</p> <p>Variations des régimes éoliens</p> <p>Défaillance du matériel ou activités d'exploitation et d'entretien imprévues</p> <p>Catastrophe naturelle</p>
<p>Produits prévus</p> <p>Pour chaque installation, les produits annuels prévus sont calculés en multipliant la PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le contrat d'achat d'électricité conclu avec une société de services publics ou une autre contrepartie solvable. Ces contrats définissent un prix de base et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison. Dans la plupart des cas, les contrats d'achat d'électricité prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation.</p>	<p>Niveaux de production inférieurs à la PMLT en raison principalement des risques et incertitudes mentionnés ci-dessus</p> <p>Variations saisonnières imprévues de la production et des livraisons d'électricité</p> <p>Taux d'inflation moins élevé que prévu</p>

<p>BAlIA ajusté prévu Pour chaque installation, la Société estime le résultat d'exploitation annuel en soustrayant des produits estimés les charges d'exploitation annuelles prévues, qui sont constituées principalement des salaires des opérateurs, des primes d'assurance, des charges liées à l'exploitation et à l'entretien, des impôts fonciers et des redevances; à l'exception des charges d'entretien, ces charges sont prévisibles et relativement fixes et varient essentiellement en fonction de l'inflation.</p>	<p>Variabilité de la performance des installations et pénalités qui s'y rattachent Charges d'entretien imprévues Variations du prix d'achat de l'électricité au renouvellement d'un CAÉ</p>
<p>Flux de trésorerie disponibles prévus La Société estime les Flux de trésorerie disponibles prévus comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien prévues déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des Flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus les entrées de trésorerie perçues par Harrison Hydro L.P. pour des services de transmission devant être fournis à d'autres installations détenues par la Société tout au long de leur contrat d'achat d'électricité, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions (qui sont financés au moment de l'acquisition), les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement.</p>	<p>Un BAlIA ajusté inférieur aux attentes en raison principalement des risques et incertitudes mentionnés ci-dessus, ainsi que de charges liées aux projets potentiels plus élevées que prévu Des coûts de projets supérieurs aux attentes en raison principalement de l'exécution par les contreparties et de retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets Risques réglementaires et politiques Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement Effet de levier financier et clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures Charges d'entretien imprévues</p>
<p>Début estimé de la mise en service pour les projets en développement ou les projets potentiels La Société fournit des indications sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses Projets en développement et des indications sur ses Projets potentiels, compte tenu de sa grande expérience en tant que promoteur.</p>	<p>Exécution par les contreparties, par exemple les entrepreneurs IAC Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets Relations avec les parties prenantes Risques réglementaires et politiques Catastrophe naturelle</p>
<p>Clôture prévue de l'acquisition et des investissements par le régime de retraite du Mouvement Desjardins La Société estime de façon raisonnable que toutes les conditions de clôture seront rencontrées à l'intérieur des délais.</p>	<p>Disponibilité des capitaux Risques réglementaires et politiques Exécution des contreparties</p>

Principaux risques et incertitudes

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la Notice annuelle de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude quant au développement de nouvelles installations et la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

Renseignements

Karine Vachon
Directrice – Communications
450 928-2550, poste 1222
kvachon@innergex.com
www.innergex.com